

Demande d'appel aux candidatures pour les membres du Panel de révision de soutien aux candidatures (SARP)

3 février 2012

*** Date limite pour la réception des réponses : 31 mars 2012**

1. Introduction

1.1. La société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* - ICANN) est un organisme d'intérêt public à but non lucratif responsable de la gestion technique et de la coordination du système de noms de domaine Internet (*Domain Name System* - DNS). L'ICANN a pour mission de préserver la stabilité opérationnelle d'Internet, de promouvoir la concurrence, d'assurer une représentation globale des communautés Internet, et d'élaborer une politique correspondant à sa mission suivant une démarche consensuelle ascendante.

En juin 2011, l'ICANN a approuvé un programme pour introduire les nouveaux domaines génériques de premier niveau (*new generic Top-Level Domains* - gTLD) dans le DNS. À l'heure actuelle, il y a 22 TLD « génériques » comme par exemple .COM et .ORG, mais prochainement il y en aura des centaines. Les objectifs du programme sont ciblés sur l'amélioration de la concurrence et du choix du consommateur et sur l'obtention des bénéfices de l'innovation par le biais de l'introduction des nouveaux gTLD, y compris les nouveaux ASCII et les noms de domaine internationalisés (*internationalized domain name* - IDN) des domaines de premier niveau.

Le programme de soutien aux candidats (<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/candidate-support>), conçu par des bénévoles de l'ICANN par le biais du Groupe de travail conjoint de soutien aux candidats, cherche à servir l'intérêt public général en assurant l'accessibilité pour tous et la concurrence au sein du programme des nouveaux gTLD. Ce programme donne aux candidats éligibles la possibilité de bénéficier d'un tarif d'évaluation réduit de 47 000 USD au lieu des 185 000 USD correspondant au plein tarif.

Les candidatures au programme de soutien au candidat seront évaluées en fonction des critères établis par un panel indépendant d'experts bénévoles : le panel de révision du soutien aux candidatures (SARP).

2. Objectifs

2.1. Cette convocation vise à obtenir des déclarations d'intérêt des candidats voulant appartenir au SARP en tant que membres bénévoles. Les membres sélectionnés pour le SARP auront la tâche d'évaluer et d'évaluer les candidatures du programme de soutien au candidat. Ces fonctions sont volontaires et les membres du SARP ne recevront aucune rémunération pour leur service ; toutefois, les frais de déplacement et d'autres frais leur seront remboursés.

3. Portée

3.1 Le rôle du SARP est d'évaluer les candidatures présentées au programme de soutien au candidat en fonction de l'intérêt public, des capacités financières et des critères établis pour l'aide financière et non pas de trancher sur les avantages relatifs des candidatures aux nouveaux gTLD. Le SARP fera l'évaluation des candidatures au programme de soutien et accordera la notation de chaque candidature suivant les critères établis. La notation des trois critères principaux sera basée sur

l'information fournie dans la candidature pour le soutien au candidat. Le SARP comptera sur la candidature aux nouveaux gTLD, sur les commentaires publics et les recherches indépendantes afin d'étayer les décisions qui conduisent à la notation. Seuls les membres du SARP auront le droit d'évaluer les candidats. Le travail du SARP sera organisé par équipes, chacune d'elles ayant différentes expertises.

3.2 L'ICANN cherche des volontaires appartenant à sa communauté ou des experts externes connaissant le processus des nouveaux gTLD, les types de jeux potentiels, les besoins généraux et les capacités des probables candidats au programme de soutien. La sélection des membres visera à assurer la diversité géographique parmi les membres du panel. Les connaissances, l'expérience et la représentation des évaluateurs devra être équilibrée ; ils devront être capables, collectivement, d'analyser et d'évaluer les candidatures en fonction de tous les critères établis ainsi que de sélectionner les candidats ayant vraiment besoin du soutien financier. Les candidats appartenant aux catégories et aux domaines d'expertise mentionnés ci-dessous sont tout spécialement encouragés à présenter leur candidature.

Le SARP, dans son ensemble, aura besoin d'avoir de l'expertise dans les domaines suivants :

- Gestion de petites entreprises
- Exploitation dans des économies en développement
- Service d'intérêt général
- Expérience financière ou expertise pour analyser des plans commerciaux, notamment ceux des pays en développement
- Connaissance des noms de domaine (ou de l'industrie des noms de domaine)
- Expérience dans la gestion du service de registre des noms de domaine
- Assignation de subventions

Le SARP sera formé de membres appartenant à chacun des groupes suivants :

- Appartenant à l'ICANN :
 - Communauté de l'organisation de soutien des noms génériques (*Generic Names Supporting Organization* - GNSO)
 - Volontaires At- Large
 - D'autres organisations de soutien (*Supporting Organizations* - SO) et d'autres comités consultatifs (*Advisory Committees* - AC)
- Experts indépendants

Le nombre des membres du SARP dépendra du nombre attendu de candidatures au soutien financier. Le SARP sera formé par des membres ayant droit de vote et des experts indépendants sans droit de vote qui seront choisis parmi les candidats au SARP et indépendamment de l'ICANN. Le président du SARP sera élu parmi les membres du SARP.

3.3. Il est prévu que le SARP soit établi et opérationnel de mars à novembre 2012 :

- **31 mars 2012** : échéance pour la réception des candidatures au SARP ;
- **Début avril 2012** : Les candidatures seront étudiées et le SARP notifiera la sélection ;
- **Fin avril 2012** : début la période de formation du SARP ;
- **Mai-octobre 2012** : Révision des candidatures au soutien par le SARP ;
- **Novembre 2012** : Le SARP informera l'ICANN des décisions prises.

À partir de l'intégration du SARP, les membres devront participer d'un module de formation en ligne pendant le mois d'avril ; cette formation leur fournira des indications générales sur le programme gTLD, sur les critères du programme de soutien et sur le système d'évaluation. Le SARP recevra également un briefing des membres de la communauté ICANN concernés afin d'aider à

l'identification des scénarios possibles de jeu. Les membres n'ayant pas complété cette formation ne seront pas en mesure de rendre service.

Temps consacré au travail : Les membres du SARP devront s'engager à travailler pendant un certain temps pour analyser les candidatures au programme de soutien, aussi bien pendant les réunions virtuelles du SARP que lors des téléconférences. Le temps dont il faudra disposer pour ce travail dépendra du nombre de candidatures reçues. Toutefois, ce temps est estimé à 2-3 heures par semaine pour le cours de formation du mois d'avril, et 3 à 5 heures par semaine pour l'analyse des candidatures pendant les six mois à venir plus le temps qu'il faudra consacrer aux réunions virtuelles qui auront lieu deux fois par semaine. Il est possible que les membres du SARP soient demandés d'assister à une réunion d'analyse d'une journée ; ils pourront assister personnellement ou à distance afin d'accorder l'octroi de l'aide aux candidats choisis.

3.4 Indépendance et conflits d'intérêt

L'indépendance du SARP est importante et l'ICANN travaillera pour assurer l'intégrité du processus. Les membres du SARP agiront comme des professionnels impartiaux tout au long du processus de candidature. Les conflits d'intérêts, soient-ils déclarés ou perçus, seront régis par les règles de procédure standard qui pourront exiger la récusation ou le retrait du SARP. Si vous souhaitez trouver une description plus complète des politiques de l'ICANN concernant les possibles conflits d'intérêts des membres du panel voyez la section 2.4.3 du Guide de candidature (<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/agb>).

4. Soumission des demandes d'appel aux candidatures

4.1. Les candidats intéressés doivent présenter leur CV et une déclaration d'intérêts écrite répondant aux questions suivantes :

1. Quelle est votre profession actuelle (ou plus récente), votre employeur et votre fonction souhaitée comme volontaire ? Veuillez décrire la nature de vos responsabilités. Si cela aidait à atteindre les objectifs de ce programme, veuillez ajouter d'autres expériences récentes.
2. Afin d'assurer la diversité géographique du panel, veuillez décrire votre travail/expérience dans différents sites où vous avez travaillé.
3. Etes-vous en mesure de consacrer le temps nécessaire à vos fonctions comme volontaire ?
4. Suivrez-vous la formation nécessaire pour analyser les candidatures aux gTLD de ceux ayant besoin de soutien ?
5. Serez-vous en mesure de faire des voyages de jusqu'à 5 jours de travail si cela s'avérait nécessaire ?
6. Signalez ce qui décrit le mieux votre relation avec l'ICANN : un participant de la communauté GNSO, un membre SO, AC ou At-Large de la communauté de l'ICANN ou un expert externe ? Veuillez expliquer.
7. Êtes-vous en mesure de jouer le rôle d'expert sans droit de vote au cas où vous n'auriez pas de temps disponible pour participer ?
8. Si vous en aviez, quelle est votre expérience ou votre expertise concernant les domaines suivants ? Décrivez particulièrement le travail réalisé dans des économies en développement :
 - gestion de petites entreprises ;
 - exploitation dans des économies en développement ;

- service d'intérêt général ;
 - planification financière ou commerciale ;
 - provision d'un service de registre de noms de domaine ; et/ou
 - assignation de subventions ? Veuillez expliquer.
9. Veuillez décrire toute expertise spécifique liée au programme gTLD et/ou aux exigences du programme de soutien au candidat pour évaluer les besoins financiers et les bénéfices d'intérêt général.
10. Acceptez-vous de signer un accord de confidentialité et une déclaration de conflits d'intérêts ?
11. Certains types d'expérience aideront le SARP à mieux réaliser ses tâches. Avez-vous occupé des positions de propriété financière, gestion/leadership/opérationnelle senior dans un registre, avez-vous travaillé comme bureau d'enregistrement ou avez-vous occupé une position dans une entité avec laquelle l'ICANN a fait des transactions, passé un contrat, etc.... ? Si oui, veuillez l'expliquer.
12. Conflits : L'ICANN a l'intention d'aider ceux ayant des conflits potentiels à clarifier leur nature et, dans la mesure du possible, les réduire de sorte que le membre du panel puisse réaliser son travail librement et de manière efficace. Veuillez décrire toute entente ou accord entre vous-même et un autre groupe, regroupement ou personne/s pouvant être affectés par votre possible nomination ou sélection comme membre du SARP. Par exemple, des rapports avec des candidats potentiels aux gTLD, avec des conseillers de ces candidats et avec des bénévoles de développement des politiques de l'ICANN.

4.2. **Date limite :** Les réponses devront être envoyées par courriel à sarp-eoi@icann.org, le 31 mars 2012 à 23h59 UTC. Un e-mail de confirmation sera envoyé pour chaque appel à candidature reçu.

Références utiles :

- Programme de soutien aux candidats : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/candidate-support>
- Manuel de soutien financier pour les nouveaux gTLD : newgtlds.icann.org/en/applicants/candidate-support/financial-assistance-handbook-11jan12-en.pdf
- Document d'information de base sur le programme des nouveaux gTLD : <http://newgtlds.icann.org/en/about/program/materials>
- Guide de candidature des nouveaux gTLD : newgtlds.icann.org/en/applicants/agb/guidebook-full-11jan12-en.pdf
- A propos de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/about/>